



# ESTIMATION

N° D202510-619

En date du 14/10/2025

## Rapido'Devis

### RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael  
29470 Plougastel Daoulas

Mme Marie Hamon

22 Rue Louise Ebrel  
29860 Plouvien

#### Terrassement

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	TRAVAUX D'ENROBAGE ET PAVAGE				
1.1	Préparation du terrain				
1.1.1	Préparation et nivellation du terrain empierré Mise à niveau, compactage et préparation de la surface empierrée existante	40 m2	8,50 €	10.0 %	340,00 €
1.1.2	Fourniture sable de pose Sable fin pour lit de pose des pavés, épaisseur 3cm	1,2 m3	35,00 €	10.0 %	42,00 €
1.2	Enrobage et pavage				
1.2.1	Fourniture pavés béton 14x21 Pavés autobloquants béton 14x21 cm, épaisseur 6cm, coloris au choix	45 m2	22,00 €	10.0 %	990,00 €
1.2.2	Pose des pavés autobloquants Pose sur lit de sable avec joints au sable, compactage et finition	40 m2	25,00 €	10.0 %	1 000,00 €
1.2.3	Sable de jointoiement Sable fin pour jointoiement des pavés	0,8 m3	40,00 €	10.0 %	32,00 €
1.2.4	Bordures de finition Pose de bordures béton pour délimitation et maintien des pavés	26 ml	18,00 €	10.0 %	468,00 €

## 2 RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

- Pavage : Vérifier l'évacuation des eaux pluviales et prévoir une pente de 1% minimum
- Respecter les normes DTU 52.2 pour la pose des pavés autobloquants
- Compactage obligatoire avec plaque vibrante pour assurer la stabilité
- Garantie décennale sur les travaux de pavage

## Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

### TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	2 872,00 €
TVA (10.0%)	287,20 €
Total TTC	3 159,20 €
<b>Net à payer</b>	<b>3 159,20 €</b>

Offre valable jusqu'au **13/11/2025**

Bon pour accord et signature